



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil du 18 décembre 2018 à 19h22 au Centre municipal situé au 10, rue Principale à Blue Sea.

Sont présents :

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Pierre Normandin	Conseiller Siège 2
Monsieur Marc Lacroix	Conseiller Siège 3
Monsieur Gérard Lacaille	Conseiller Siège 4
Madame Paul Dénomé	Conseiller Siège 5
Madame Marielle Cousineau-Fortin	Conseillère Siège 6

Absence(s) :

Monsieur Michael Simard	Conseiller siège no 1
-------------------------	-----------------------

Est aussi présent :

Monsieur Christian Michel, directeur général et secrétaire-trésorier.

Ouverture de la séance :

Formant quorum sous la présidence du Maire, Laurent Fortin ce dernier déclare la séance ouverte à 19h22 devant environ 5 contribuables et présente l'ordre du jour qui suit :

2018-12-292

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Marc Lacroix unanimement résolu :

QUE la séance extraordinaire du Conseil de ce 18 décembre 2018 soit ouverte à 19h22 devant environ 5 contribuables.

ADOPTÉE

ORDRE DU JOUR

000 Ouverture de la séance

- 0.1 Ouverture de la séance
- 0.2 Adoption de l'ordre du jour

100 Administration générale

- 1.1 Adoption du plan triennal d'immobilisation

200 Période de questions

300 Fermeture de la séance



2018-12-293

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Paul Dénommé et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de cette séance extraordinaire du 18 décembre 2018 soit adopté tel que déposé par le Directeur général Christian Michel.

ADOPTÉE

2018-12-294

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL EN IMMOBILISATION

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'une municipalité doit adopter un programme triennal en immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers subséquents, en conformité avec l'article 953.1 et 954 du Code municipal du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le programme triennal en immobilisations représente ce que le conseil prévoit effectuer comme projets et dépenses pour les années 2019 à 2021;

Il est proposé par le conseiller Marc Lacroix et unanimement résolu;

QUE ce conseil adopte le programme triennal des immobilisations pour les années 2019 à 2021 tel que présenté par le directeur général Monsieur Christian Michel.

ADOPTÉE

2018-12-295

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE la séance extraordinaire du Conseil de ce 18 décembre 2018 soit close à 19h50.

ADOPTÉE

Laurent Fortin
Maire

Christian Michel
Directeur général

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Christian Michel, Directeur général, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses impliquées dans le présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce _____ 2018.

Christian Michel
Directeur général